



MINES D'OR WESDOME LTÉE

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

POUR LE TRIMESTRE ET LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOS LE
30 SEPTEMBRE 2024

TABLE DES MATIÈRES

ÉTATS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE	1
ÉTATS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS ET DU RÉSULTAT GLOBAL	2
ÉTATS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	3
TABLEAUX INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE	4
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS	5
1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE	5
2. RÈGLES DE PRÉSENTATION	5
3. PRISES DE POSITION EN COMPTABILITÉ	6
4. INFORMATIONS SECTORIELLES	7
5. CRÉANCES ET CHARGES PAYÉES D'AVANCE	9
6. CONTREPARTIE EN ACTIONS À RECEVOIR	9
7. STOCKS	10
8. TRÉSORERIE SOUMISE À RESTRICTIONS	10
9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES MINIÈRES	11
10. PARTICIPATION DANS ANGUS GOLD INC.	12
11. BIENS D'EXPLORATION	12
12. PARTICIPATION DANS GOLDSHORE RESOURCES INC.	12
13. DETTES ET CHARGES À PAYER	13
14. EMPRUNTS	13
15. OBLIGATIONS LOCATIVES	14
16. PROVISIONS POUR DÉMANTÈLEMENT	14
17. CAPITAL SOCIAL	15
18. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS	16
19. RÉSULTAT PAR ACTION	19
20. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	19
21. COÛT DES VENTES	20
22. INTÉRÊTS ET AUTRES	20
23. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE	20
24. INSTRUMENTS FINANCIERS	21
25. CHARGES DE RETRAITE	23

Mines d'Or Wesdome Ltée

États intermédiaires résumés de la situation financière

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Au 30 septembre 2024	Au 31 décembre 2023
Actifs			
Courants			
Trésorerie		82 515 \$	41 371 \$
Créances et charges payées d'avance	5	11 416	12 801
Stocks	7	32 365	28 049
Contrepartie en actions à recevoir et bons de souscription	6, 10	4 179	-
Total des actifs courants		130 475	82 221
Trésorerie soumise à restrictions	8	2 804	2 718
Coûts de financement différés	14	485	882
Immobilisations corporelles minières	9	542 378	524 161
Biens d'exploration	11	1 339	1 339
Titres négociables	10, 12	4 215	2 646
Contrepartie en actions à recevoir	6	-	1 374
Autres actifs non courants	5	3 040	3 615
Total des actifs		684 736 \$	618 956 \$
Passifs			
Courants			
Dettes et charges à payer	13	50 091 \$	42 786 \$
Emprunts	14	-	38 738
Impôt sur le résultat et impôt minier exigibles		9 732	4 696
Tranche courante des obligations locatives	15	1 239	2 895
Total des passifs courants		61 062	89 115
Obligations locatives	15	283	829
Impôt sur le résultat et impôt minier différés		82 766	81 009
Provisions pour démantèlement	16	27 220	20 703
Total des passifs		171 331	191 656
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société			
Capital social	17	246 270	238 376
Surplus d'apport		8 881	10 161
Résultats non distribués		259 654	180 752
Cumul des autres éléments du résultat global		(1 400)	(1 989)
Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		513 405	427 300
Total des passifs et des capitaux propres		684 736 \$	618 956 \$

Engagements (note 24)

Au nom du conseil d'administration :

/s/ Anthea Bath
Administratrice

/s/ Philip C. Yee
Administrateur

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

Mines d'Or Wesdome Ltée

États intermédiaires résumés des résultats et du résultat global

(non audité, en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2024	2023	2024	2023
Produits des activités ordinaires	20	146 852 \$	69 696 \$	375 573 \$	230 952 \$
Coût des ventes	21	(76 512)	(71 450)	(229 301)	(216 916)
Marge (perte) brute		70 340	(1 754)	146 272	14 036
Autres charges					
Charges de la Société et frais généraux		6 346	4 707	16 287	12 376
Rémunération fondée sur des actions	18	316	328	2 460	3 653
Charges de retraite	25	262	—	262	1 190
Exploration et évaluation		4 757	2 935	8 199	5 162
(Profit) perte sur la sortie d'équipement d'exploitation minière	9	(1)	(5)	(46)	312
Total des autres charges		11 680	7 965	27 162	22 693
Résultat d'exploitation		58 660	(9 719)	119 110	(8 657)
Perte de valeur de la participation dans une entreprise associée	12	—	(900)	—	(3 600)
Ajustement de la juste valeur de la contrepartie en actions à recevoir et des bons de souscription	6, 10	1 159	(1 010)	2 468	(2 587)
Charges d'intérêts	22	(336)	(1 114)	(2 192)	(3 598)
Charge de désactualisation des provisions pour démantèlement	16	(231)	(269)	(718)	(759)
Quote-part de la perte de l'entreprise associée	12	—	(328)	—	(994)
(Perte) profit sur la dilution de la participation	12	—	(91)	—	137
Autres produits	22	455	363	790	508
Résultat avant impôt sur le résultat et impôt minier		59 707	(13 068)	119 458	(19 550)
Charges (produit) d'impôt sur le résultat et d'impôt minier					
Exigibles		19 491	(4 202)	38 859	(662)
Différés		1 217	(5 618)	1 757	(10 281)
Total des charges (du produit) d'impôt sur le résultat et d'impôt minier		20 708	(9 820)	40 616	(10 943)
Résultat net		38 999 \$	(3 248) \$	78 842 \$	(8 607) \$
Autres éléments du résultat global					
Variation de la juste valeur des titres négociables		813	(120)	649	(480)
Résultat global		39 812 \$	(3 368) \$	79 491 \$	(9 087) \$
Résultat par action					
De base	19	0,26 \$	(0,02) \$	0,53 \$	(0,06) \$
Dilué	19	0,26 \$	(0,02) \$	0,52 \$	(0,06) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en milliers)					
De base	19	149 729	148 952	149 449	147 155
Dilué	19	150 855	148 952	150 537	147 155

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

Mines d'Or Wesdome Ltée

États intermédiaires résumés des variations des capitaux propres

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Capital social	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2022		205 361 \$	7 359 \$	186 939 \$	(1 140) \$	398 519 \$
Résultat net pour la période close le 30 septembre 2023		-	-	(8 607)	-	(8 607)
Placement au cours du marché :						
Actions ordinaires émises contre trésorerie	17	31 988	-	-	-	31 988
Rémunération des preneurs fermes et frais d'émission	17	(1 366)	-	-	-	(1 366)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	(480)	(480)
Exercice d'options	18	676	-	-	-	676
Valeur attribuée aux options exercées	18	276	(276)	-	-	-
Valeur attribuée aux UAR exercées	18	616	(616)	-	-	-
Valeur attribuée aux UAP exercées	18	371	(371)	-	-	-
Rémunération fondée sur des actions	18	-	3 653	-	-	3 653
Solde au 30 septembre 2023		237 922 \$	9 749 \$	178 332 \$	(1 620) \$	424 383 \$
Solde au 31 décembre 2023		238 376 \$	10 161 \$	180 752 \$	(1 989) \$	427 300 \$
Résultat net pour la période close le 30 septembre 2024		-	-	78 842	-	78 842
Autres éléments du résultat global		-	-	-	649	649
Transfert du profit sur cession de placements en titres de capitaux propres, déduction faite des charges d'impôt sur le résultat de 365 \$		-	-	60	(60)	-
Exercice d'options	18	4 154	-	-	-	4 154
Valeur attribuée aux options exercées	18	1 431	(1 431)	-	-	-
Valeur attribuée aux UAR exercées	18	565	(565)	-	-	-
Valeur attribuée aux UAP exercées	18	1 033	(1 033)	-	-	-
Valeur attribuée aux UAD exercées	18	711	(711)	-	-	-
Rémunération fondée sur des actions	18	-	2 460	-	-	2 460
Solde au 30 septembre 2024		246 270 \$	8 881 \$	259 654 \$	(1 400) \$	513 405 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

Mines d'Or Wesdome Ltée

Tableaux intermédiaires résumés des flux de trésorerie

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

	Notes	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2024	2023	2024	2023
Activités d'exploitation					
Résultat net		38 999 \$	(3 248) \$	78 842 \$	(8 607) \$
Amortissement et épuisement	21	24 295	23 987	71 226	71 327
Rémunération fondée sur des actions	18	316	328	2 460	3 653
Charge de désactualisation des provisions pour démantèlement	16	231	269	718	759
Charges (produit) d'impôt sur le résultat et d'impôt minier différés		1 217	(5 618)	1 757	(10 281)
Amortissement des coûts de financement différés	22	132	133	397	397
Charges d'intérêts	22	336	1 114	2 192	3 598
(Profit) perte sur la sortie d'équipement d'exploitation minière	9, 10	(1)	(5)	(46)	312
Perte de valeur de la participation dans une entreprise associée	12	–	900	–	3 600
Ajustement de la juste valeur de la contrepartie en actions à recevoir et des bons de souscription	6	(1 159)	1 010	(2 468)	2 587
Quote-part de la perte de l'entreprise associée	12	–	328	–	994
Perte (profit) sur la dilution de la participation	12	–	91	–	(137)
(Profit) perte de change sur les contrats de location		(2)	4	5	(3)
Variation nette des éléments du fonds de roulement	23	22 228	13 275	43 667	(13 498)
(Païement) remboursement d'impôt minier et d'impôt sur le résultat		(25 616)	12 508	(34 189)	9 474
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		60 976	45 076	164 561	64 175
Activités de financement					
Produits du placement au cours du marché	17	–	–	–	31 988
Rémunération des preneurs fermes et frais d'émission	17	–	(35)	–	(1 366)
Produit de la facilité de crédit renouvelable	14	–	10 000	–	10 000
Remboursement de la facilité de crédit renouvelable	14	–	(10 013)	(38 738)	(25 931)
Exercice d'options	18	1 400	–	4 158	676
Remboursement d'obligations locatives	15	(615)	(1 208)	(2 278)	(4 402)
Intérêts payés	22	(336)	(1 114)	(2 192)	(3 598)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement		449	(2 370)	(39 050)	7 367
Activités d'investissement					
Entrées d'immobilisations corporelles minières	9	(29 522)	(31 654)	(83 559)	(72 235)
Acquisitions de biens d'exploration	11	–	–	–	(200)
Fonds détenus en contrepartie d'une lettre de garantie	8	(86)	(1 542)	(86)	(1 542)
Produit de la vente d'actions de Goldshore	12	–	–	2 864	–
Participation dans Angus Gold Inc.	10	–	–	(3 633)	–
Produit de la sortie d'équipement d'exploitation minière	9	1	5	47	832
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		(29 607)	(33 191)	(84 367)	(73 145)
Augmentation (diminution) de la trésorerie		31 818	9 515	41 144	(1 603)
Trésorerie – à l'ouverture de la période		50 697	22 067	41 371	33 185
Trésorerie – à la clôture de la période		82 515 \$	31 582 \$	82 515 \$	31 582 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés.

Mines d'Or Wesdome Ltée

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires résumés

pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024

(non audité – Les montants indiqués dans les tableaux sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Mines d'Or Wesdome Ltée (« Wesdome » ou la « Société ») est une société canadienne qui exploite deux mines d'or souterraines en production, dont l'une est située à Wawa, en Ontario, et l'autre est située à Val-d'Or, au Québec. La mine Eagle River est en exploitation depuis plus de 30 ans. La Société a réalisé une étude de préfaisabilité à l'appui de sa décision de recommencer la production à la mine Kiena, et le redémarrage des activités sur ce site a fait l'objet d'une annonce le 26 mai 2021. Au quatrième trimestre de 2022, la Société a déclaré que la mine Kiena avait atteint le stade de la production commerciale.

Wesdome exécute des travaux d'exploration souterrains et en surface dans le secteur immédiat de ses mines et, à l'échelle régionale, dans les complexes Eagle River et Kiena. Les titres de la Société se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole « WDO », de concert avec une inscription secondaire sur le marché OTCQX, sous le symbole « WDOFF ». Le siège social de la Société est situé au 220, rue Bay, bureau 1200, Toronto (Ontario) M5J 2W4.

2. RÈGLES DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »), en utilisant des méthodes comptables conformes aux normes IFRS de comptabilité (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Par conséquent, certaines informations incluses dans les états financiers annuels établis conformément aux IFRS ont été résumées ou omises et les présents états financiers intermédiaires résumés non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les méthodes comptables appliquées lors de l'établissement des présents états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles appliquées et présentées dans les états financiers de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, à l'exception des nouvelles normes comptables décrites ci-après.

L'établissement des états financiers intermédiaires résumés conformément à IAS 34 exige que la direction pose des jugements et formule des estimations et des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes et les montants présentés des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience passée et divers autres facteurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances et dont le résultat sous-tend les jugements posés sur la valeur comptable des actifs et des passifs qu'il n'est pas facile d'obtenir d'autres sources. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les résultats intermédiaires ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats obtenus pour un exercice complet. Les jugements et estimations critiques ayant servi à l'établissement des états financiers intermédiaires résumés de la Société sont conformes à ceux appliqués lors de l'établissement des états financiers de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les présents états financiers intermédiaires résumés sont exprimés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

La publication de ces états financiers intermédiaires résumés a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 6 novembre 2024.

3. PRISES DE POSITION EN COMPTABILITÉ

Nouvelles normes et interprétations

Les nouvelles modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers* énoncées ci-après ont été adoptées depuis la publication des états financiers de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1)

L'IASB a publié la norme Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants (modifications d'IAS 1), qui précise les consignes à suivre lorsqu'il faut déterminer le classement d'un passif, c'est-à-dire déterminer s'il est courant ou non courant. Les modifications servent à préciser :

- que le classement des passifs selon qu'ils sont courants ou non courants ne devrait être fondé que sur les droits en vigueur à la clôture de la période de présentation de l'information financière;
- que les attentes à savoir si une entité exercera son droit de reporter le règlement d'un passif n'ont pas d'incidence sur le classement de ce passif;
- que le règlement englobe les transferts à la contrepartie de liquidités, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services qui entraînent l'extinction du passif.

Cette modification est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. Son application anticipée était autorisée. L'adoption de cette modification n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Société.

Normes et modifications publiées mais non encore en vigueur

Les nouvelles normes et modifications ci-dessous publiées par l'IASB s'appliquent aux états financiers de la Société. La Société évaluera l'incidence qu'aura l'adoption de ces normes et de ces modifications sur ses états financiers.

IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à accroître la comparabilité et la transparence des informations que les entreprises fournissent aux investisseurs au sujet de leur performance financière de manière à permettre à ceux-ci de prendre des décisions plus éclairées en matière d'investissement. Cette norme, qui s'appliquera à toutes les entreprises qui utilisent les normes IFRS, établit de nouvelles exigences visant à améliorer la présentation des informations fournies par les entreprises en matière de performance financière afin que les investisseurs disposent d'une meilleure base d'analyse et de comparaison des entreprises grâce aux éléments suivants :

- une meilleure comparabilité de l'état du résultat net (compte de résultat);
- une amélioration de la transparence des indicateurs de performance définies par la direction;
- un regroupement plus utile des informations dans les états financiers.

Aux termes d'IFRS 18, les entreprises devront également présenter leurs charges d'exploitation avec plus de transparence, afin que les investisseurs trouvent et comprennent les informations dont ils ont besoin. IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, l'application anticipée étant toutefois autorisée. Elle remplace IAS 1 et reprend telles quelles de nombreuses dispositions de cette norme.

Modifications d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications aux exigences en matière de classement et d'évaluation prescrites par IFRS 9. Les modifications visent à remédier au manque d'uniformité des pratiques comptables en rendant les exigences plus compréhensibles et plus cohérentes. Les nouvelles lignes directrices comprennent ce qui suit :

- des clarifications concernant le classement et l'évaluation des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers qui présentent des caractéristiques liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (« ESG »);

- le règlement de passifs au moyen de systèmes de paiement électronique – les modifications précisent la date à laquelle un actif financier ou un passif financier est décomptabilisé. L'IASB a également décidé de prévoir un choix de méthode comptable permettant à une société de décomptabiliser un passif financier avant qu'elle ne remette la trésorerie à la date de règlement si des critères précis sont respectés.

L'IASB a également introduit des exigences supplémentaires en matière d'informations à fournir afin d'améliorer la transparence pour les investisseurs en ce qui concerne les placements dans des instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et les instruments financiers présentant des clauses conditionnelles, par exemple des caractéristiques liées à des objectifs en lien avec les ESG. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026.

Améliorations annuelles des normes IFRS de comptabilité

En juillet 2024, l'IASB a publié des modifications de portée limitée aux normes IFRS de comptabilité et aux indications qui les accompagnent dans le cadre de la mise à jour périodique des normes. Les normes modifiées sont les suivantes :

- IFRS 1 *Première application des Normes internationales d'information financière*;
- IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*, ainsi que le guide de mise en œuvre d'IFRS 7;
- IFRS 9 *Instruments financiers*;
- IFRS 10 *États financiers consolidés*;
- IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie*.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, leur application anticipée étant toutefois autorisée. Les améliorations annuelles se limitent à des changements qui permettent de clarifier le libellé d'une norme IFRS de comptabilité ou de remédier à des conséquences imprévues relativement mineures ou à des omissions dans les normes comptables. Elles permettent également de remédier à des contradictions mineures entre les dispositions des normes comptables.

4. INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société considère que chacun de ses sites miniers constitue un secteur à présenter aux fins de la présentation de l'information financière. Le principal décideur opérationnel de Wesdome, sa présidente et cheffe de la direction, examine les résultats d'exploitation, évalue la performance et prend des décisions concernant l'affectation des capitaux au niveau des sites miniers et du siège social. La performance d'un secteur est évaluée au moyen d'un certain nombre de paramètres de mesure, notamment le résultat d'exploitation avant impôt, les niveaux de production et les coûts unitaires de production.

	Trimestre clos le 30 septembre 2024			
	Complexe Eagle River	Complexe Kiena	Siège social et autres	Total
Produits des activités ordinaires	73 663 \$	73 189 \$	– \$	146 852 \$
Coût des ventes excluant l'amortissement et l'épuisement	(30 978)	(21 239)	–	(52 217)
Marge brute excluant l'amortissement et l'épuisement	42 685	51 950	–	94 635
Amortissement et épuisement	(12 591)	(11 622)	(82)	(24 295)
Autres	(147)	(84)	(10 402)	(10 633)
Résultat sectoriel avant impôts	29 947 \$	40 244 \$	(10 484) \$	59 707 \$
Charges d'impôt sur le résultat et d'impôt minier				(20 708)
Résultat net				38 999
Variation de la juste valeur des titres négociables				813
Résultat global				39 812 \$

	Trimestre clos le 30 septembre 2023			
	Complexe Eagle River	Complexe Kiena	Siège social et autres	Total
Produits des activités ordinaires	50 549 \$	19 147 \$	– \$	69 696 \$
Coût des ventes excluant l'amortissement et l'épuisement	(28 319)	(19 144)	–	(47 463)
Marge brute excluant l'amortissement et l'épuisement	22 230	3	–	22 233
Amortissement et épuisement	(11 783)	(12 119)	(85)	(23 987)
Autres	(176)	(88)	(11 050)	(11 314)
Résultat sectoriel avant impôts	10 271 \$	(12 204) \$	(11 135) \$	(13 068) \$
Produit d'impôt sur le résultat et d'impôt minier				9 820
Résultat net				(3 248)
Variation de la juste valeur des titres négociables				(120)
Résultat global				(3 368) \$

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2024			
	Complexe Eagle River	Complexe Kiena	Siège social et autres	Total
Produits des activités ordinaires	207 181 \$	168 392 \$	– \$	375 573 \$
Coût des ventes excluant l'amortissement et l'épuisement	(94 362)	(63 713)	–	(158 075)
Marge brute excluant l'amortissement et l'épuisement	112 819	104 679	–	217 498
Amortissement et épuisement	(36 152)	(34 830)	(244)	(71 226)
Autres	(415)	(257)	(26 142)	(26 814)
Résultat sectoriel avant impôts	76 252 \$	69 592 \$	(26 386) \$	119 458 \$
Charges d'impôt sur le résultat et d'impôt minier				(40 616)
Résultat net				78 842
Variation de la juste valeur des titres négociables				649
Résultat global				79 491 \$

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2023			
	Complexe Eagle River	Complexe Kiena	Siège social et autres	Total
Produits des activités ordinaires	170 802 \$	60 150 \$	– \$	230 952 \$
Coût des ventes excluant l'amortissement et l'épuisement	(91 349)	(54 240)	–	(145 589)
Marge brute excluant l'amortissement et l'épuisement	79 453	5 910	–	85 363
Amortissement et épuisement	(35 029)	(36 085)	(213)	(71 327)
Autres	(298)	(773)	(32 515)	(33 586)
Résultat sectoriel avant impôts	44 126 \$	(30 948) \$	(32 728) \$	(19 550) \$
Produit d'impôt sur le résultat et d'impôt minier				10 943
Résultat net				(8 607)
Variation de la juste valeur des titres négociables				(480)
Résultat global				(9 087) \$

	Au 30 septembre 2024			
	Complexe Eagle River	Complexe Kiena	Siège social et autres	Total
Total des actifs	208 061 \$	429 561 \$	47 114 \$	684 736 \$
Total des passifs	40 186 \$	30 818 \$	100 327 \$	171 331 \$

	Au 31 décembre 2023			
	Complexe Eagle River	Complexe Kiena	Siège social et autres	Total
Total des actifs	187 109 \$	411 498 \$	20 349 \$	618 956 \$
Total des passifs	35 161 \$	22 783 \$	133 712 \$	191 656 \$

5. CRÉANCES ET CHARGES PAYÉES D'AVANCE

	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Taxes de vente à recouvrer	4 202 \$	5 249 \$
Dépôts de fournisseurs	2 825	1 087
Partie courante du crédit d'Hydro-Québec	573	578
Paielements anticipés et autres comptes clients	3 816	5 887
	11 416 \$	12 801 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a obtenu d'Hydro-Québec un crédit de 4,3 millions de dollars sur les factures d'énergie futures au titre des dépenses d'investissement admissibles engagées. La Société a comptabilisé un actif au titre de ce crédit différé de 4,3 millions de dollars, qui a été déduit du coût des immobilisations corporelles (note 9). Au 30 septembre 2024, un montant de 3,0 millions de dollars a été comptabilisé dans les autres actifs non courants et un montant de 0,6 million de dollars a été comptabilisé dans la partie courante du crédit d'Hydro-Québec dans les créances et charges payées d'avance aux états de la situation financière à la suite de la comptabilisation de montants de 0,2 million de dollars et de 0,5 million de dollars en déduction du crédit au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024.

6. CONTREPARTIE EN ACTIONS À RECEVOIR

Le 31 mai 2021, Wesdome a conclu la vente du projet de Moss Lake (le « projet ») situé en Ontario, au Canada (la « transaction »), à Goldshore Resources Inc. (« Goldshore »). Goldshore a acquis tous les biens, actifs et droits de Wesdome rattachés au projet de Moss Lake et détient maintenant une participation de 100 % dans le projet. Aux termes de l'accord, Wesdome recevra des actions de Goldshore sous forme de paiements d'étape qui comprennent :

- dans les 12 mois suivant la date de signature, un nombre d'actions dont la valeur est égale à 5 000 000 \$, que l'on divise par le plus élevé des montants suivants : 0,60 \$ et le cours moyen pondéré en fonction du volume (« CMPV ») des actions de Goldshore pendant 20 jours de bourse avant la date d'émission (reçu précédemment);
- un nombre d'actions dont la valeur est égale à 7 500 000 \$, que l'on divise par le plus élevé des montants suivants : 0,60 \$ et le CMPV des actions de Goldshore pendant 20 jours de bourse avant la date d'émission, à la première des dates suivantes : (i) la date à laquelle Goldshore termine une évaluation économique préliminaire (Preliminary Economic Assessment (« PEA »)) mise à jour, ou une étude de préfaisabilité et (ii) 30 mois après la signature (reçu précédemment);
- un nombre d'actions dont la valeur est égale à 7 500 000 \$, que l'on divise par le plus élevé des montants suivants : 0,60 \$ et le CMPV des actions de Goldshore pendant 20 jours de bourse avant la date d'émission, à la première des dates suivantes : (i) l'exécution d'une étude de faisabilité par Goldshore, (ii) la date à laquelle Goldshore prend une décision concernant l'aménagement de Moss Lake, et (iii) 48 mois après la signature.

Le tableau suivant résume la variation de la valeur comptable de la contrepartie en actions à recevoir de la Société.

	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Solde au début de la période	1 374 \$	5 570 \$
Actions d'étape reçues	–	(1 813)
Ajustement de la juste valeur	2 490	(2 383)
Solde à la clôture de la période	3 864	1 374
Moins : Tranche courante	(3 864)	–
Tranche non courante	– \$	1 374 \$

Pour évaluer la contrepartie en actions à recevoir, chaque paiement d'étape est évalué selon la méthode Monte Carlo. La direction a présumé que le paiement d'étape serait effectué huit mois après la date des états financiers. La contrepartie en actions à recevoir de la Société est évaluée à la juste valeur par le biais du résultat net. De plus amples détails sur le calcul de la contrepartie en actions à recevoir de la Société sont fournis à la note 24.

7. STOCKS

	Notes	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Or en cours de traitement	7i) et ii)	17 836 \$	11 932 \$
Fournitures		11 611	9 002
Stocks de minerai d'or	7iii)	2 918	7 115
		32 365 \$	28 049 \$

- i) Les stocks d'or en cours de traitement comprennent l'or non affiné et l'or en cours de traitement en attente du processus d'affinage final pour être convertis en or vendable, ce qui devrait survenir dans le mois suivant la date des états financiers.
- ii) Les stocks d'or en cours de traitement au 30 septembre 2024 comprennent les stocks d'Eagle et de Kiena comptabilisés au coût, soit 10,1 millions de dollars et 7,7 millions de dollars respectivement. Les stocks d'or en cours de traitement au 31 décembre 2023 comprennent les stocks d'Eagle et de Kiena comptabilisés au coût, soit 6,7 millions de dollars et 5,2 millions de dollars respectivement.
- iii) Les stocks de minerai d'or au 30 septembre 2024 comprennent les stocks d'Eagle et de Kiena comptabilisés au coût, soit 2,7 millions de dollars et 0,2 million de dollars respectivement. Les stocks de minerai d'or au 31 décembre 2023 comprennent les stocks d'Eagle et de Kiena comptabilisés au coût, soit 5,2 millions de dollars et 1,9 million de dollars respectivement.

Le montant des stocks comptabilisé à titre de charge pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 s'élève à 51,2 millions de dollars et à 155,5 millions de dollars (46,6 millions de dollars et 143,5 millions de dollars en 2023) et est inclus dans le coût des ventes (note 21).

Le montant des stocks comptabilisé à titre de charge pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 comprend un montant de 0,02 million de dollars (lié aux fournitures) et de 4,5 millions de dollars au titre de la dépréciation des stocks à la valeur nette de réalisation (0,3 million de dollars et 5,6 millions de dollars en 2023).

8. TRÉSORERIE SOUMISE À RESTRICTIONS

	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Trésorerie en dépôt se rapportant au plan de fermeture d'une mine (note 16)	630 \$	630 \$
Trésorerie donnée en garantie à une banque relativement à des lettres de garantie	2 174	2 088
	2 804 \$	2 718 \$

9. IMMOBILISATIONS CORPORELLES MINIÈRES

	Actifs appartenant à la Société								Actifs au titre de droits d'utilisation				
	Biens miniers			Usines et équipement					Usines et équipement				
	Complexe Eagle River	Complexe Kiena	Total partiel	Complexe Eagle River	Complexe Kiena	Siège social	Total partiel	Total	Complexe Eagle River	Complexe Kiena	Siège social	Total	Total global
Valeur comptable brute													
Solde au 31 décembre 2022	222 672 \$	271 743 \$	494 415 \$	83 003 \$	143 678 \$	151 \$	226 832 \$	721 247 \$	31 063 \$	2 071 \$	787 \$	33 921 \$	755 168 \$
Entrées	23 327	31 573	54 900	22 433	24 204	-	46 637	101 537	-	105	682	787	102 324
Crédit d'Hydro-Québec (note 5)	-	-	-	-	(4 302)	-	(4 302)	(4 302)	-	-	-	-	(4 302)
Sorties	-	-	-	-	(15)	-	(15)	(15)	(863)	(1 517)	-	(2 380)	(2 395)
Solde au 31 décembre 2023	245 999 \$	303 316 \$	549 315 \$	105 436 \$	163 565 \$	151 \$	269 152 \$	818 467 \$	30 200 \$	659 \$	1 469 \$	32 328 \$	850 795 \$
Entrées	24 489	40 751	65 240	13 975	10 143	-	24 118	89 358	-	143	-	143	89 501
Sorties	-	-	-	-	-	-	-	-	(51)	-	-	(51)	(51)
Solde au 30 septembre 2024	270 488 \$	344 067 \$	614 555 \$	119 411 \$	173 708 \$	151 \$	293 270 \$	907 825 \$	30 149 \$	802 \$	1 469 \$	32 420 \$	940 245 \$
Cumul des amortissements pour épuisement et dépréciations													
Solde au 31 décembre 2023	157 027 \$	64 339 \$	221 366 \$	56 479 \$	28 810 \$	128 \$	85 417 \$	306 783 \$	18 758 \$	176 \$	917 \$	19 851 \$	326 634 \$
Épuisement	22 959	18 877	41 836	10 563	15 852	-	26 415	68 251	2 803	67	162	3 032	71 283
Sorties	-	-	-	-	-	-	-	-	(50)	-	-	(50)	(50)
Solde au 30 septembre 2024	179 986 \$	83 216 \$	263 202 \$	67 042 \$	44 662 \$	128 \$	111 832 \$	375 034 \$	21 511 \$	243 \$	1 079 \$	22 833 \$	397 867 \$
Valeur comptable nette													
31 décembre 2023	88 972 \$	238 977 \$	327 949 \$	48 957 \$	134 755 \$	23 \$	183 735 \$	511 684 \$	11 442 \$	483 \$	552 \$	12 477 \$	524 161 \$
30 septembre 2024	90 502 \$	260 851 \$	351 353 \$	52 369 \$	129 046 \$	23 \$	181 438 \$	532 791 \$	8 638 \$	559 \$	390 \$	9 587 \$	542 378 \$

i) Complexe Eagle River

Le complexe Eagle River comprend la mine Eagle River et l'usine Eagle River ainsi que toutes les infrastructures et tout l'équipement connexes. La mine Eagle River est assujettie à une redevance nette de 2 % sur le rendement à la fonderie.

ii) Complexe Kiena

Le complexe minier Kiena comprend la concession de la mine Kiena, l'usine Kiena, les infrastructures et l'équipement connexes ainsi que le bien foncier dans le canton de Dubuisson, au Québec. La mine Kiena n'est assujettie à aucune redevance sous-jacente. Les biens miniers du complexe Kiena comprennent des mines en développement d'un montant de 14,6 millions de dollars au 30 septembre 2024.

10. PARTICIPATION DANS ANGUS GOLD INC.

En janvier 2024, la Société a conclu une convention d'achat d'actions visant l'achat de 5 800 000 unités d'Angus Gold Inc. (« Angus ») au prix de 0,57 \$ l'unité. Chaque unité se compose d'une action ordinaire d'Angus et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire d'Angus (chaque bon de souscription d'action ordinaire entier, un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription permet à la Société d'acquérir une action ordinaire d'Angus (une « action visée par un bon de souscription ») au prix de 0,80 \$ chacune durant une période de 24 mois à partir de la date d'émission.

En juin 2024, la Société a acquis 500 000 unités supplémentaires au prix de 0,56 \$ l'unité. Chaque unité se compose d'une action ordinaire d'Angus et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à la Société d'acquérir une action visée par un bon de souscription au prix de 0,80 \$ chacune durant une période de 24 mois à partir de la date d'émission.

La Société détient une participation dans les actions ordinaires émises et en circulation d'Angus d'environ 10,6 % sur une base non diluée et 15,0 % sur une base partiellement diluée en supposant l'exercice intégral des bons de souscription. Dans le cadre de l'investissement stratégique, Angus a conclu avec la Société un accord relatif aux droits des investisseurs aux termes duquel elle a accordé à la Société les droits antidilution habituels afin qu'elle puisse maintenir sa participation dans Angus grâce à un droit de participation aux futurs financements par actions et à des options d'achat d'actions supplémentaires.

Lors de la comptabilisation initiale, les actions ordinaires d'Angus ont été évaluées à leur cours de marché, soit 3,4 millions de dollars et les bons de souscription à 0,4 million de dollars. L'investissement en actions a été classé comme des titres négociables à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, et un profit net de juste valeur de 0,05 million de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024 a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Les bons de souscription ont été classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Le profit au jour 1 de 0,14 million de dollars sur les bons de souscription a été différé et amorti sur la durée de vie des bons de souscription, un profit net de juste valeur de 0,08 million de dollars étant comptabilisé dans les états des résultats. Au 30 septembre 2024, les actions ordinaires d'Angus étaient comptabilisées à une valeur de 3,5 millions de dollars au poste « Titres négociables » et les bons de souscription étaient comptabilisés à une valeur de 0,3 million de dollars au poste « Contrepartie en actions à recevoir et bons de souscription » dans les états de la situation financière.

Se reporter à la note 24 pour plus de précisions sur le calcul de la juste valeur des bons de souscription.

11. BIENS D'EXPLORATION

	Complexe Kiena	Complexe Eagle River	Total
Solde au 31 décembre 2022	1 139 \$	– \$	1 139 \$
Acquisition de biens d'exploration	–	200	200
Solde au 31 décembre 2023 et au 30 septembre 2024	1 139 \$	200 \$	1 339 \$

12. PARTICIPATION DANS GOLDSHORE RESOURCES INC.

Le tableau suivant présente la variation de la valeur comptable de la participation de la Société dans Goldshore.

Solde au 31 décembre 2022	8 458 \$
Profit sur la dilution de la participation	137
Quote-part de la perte de l'entreprise associée	(1 156)
Provision pour perte de valeur	(3 600)
Perte sur le reclassement en titres négociables	(189)
Montant décomptabilisé de la participation dans une entreprise associée	(3 650)
Solde au 31 décembre 2023	- \$

Goldshore est devenue une entreprise associée de la Société le 31 mai 2021. Par conséquent, la Société a comptabilisé uniquement sa quote-part de la perte et du résultat global de Goldshore à compter du 1er juin 2021. Au deuxième trimestre de 2022, la Société a comptabilisé une perte de valeur de sa participation dans une entreprise associée. Cette perte de valeur a résulté de la baisse importante et prolongée du cours de l'action de Goldshore et de la détérioration des conditions du marché pour les sociétés exerçant des activités d'exploration. D'autres pertes de valeur de 2,7 millions de dollars et de 0,9 million de dollars ont été comptabilisées au premier trimestre de 2023 et au troisième trimestre de 2023 respectivement, en raison de la baisse continue du cours de l'action de Goldshore.

La Société a utilisé la juste valeur diminuée des coûts de sortie pour calculer la valeur recouvrable. Les actions de Goldshore sont cotées sur un marché actif et sont donc considérées comme une donnée d'entrée de niveau 1. La Société a utilisé une estimation de 0,02 \$ par action comme coûts potentiels de sortie.

Le 2 novembre 2023, la Société a renoncé à sa participation au conseil d'administration de Goldshore. Cette décision a été considérée comme une perte de l'influence notable. Pour cette raison, et étant donné que la participation de la Société était inférieure à 20 %, s'établissant à 18,4 %, la Société a cessé d'appliquer la méthode de la mise en équivalence en date du 2 novembre 2023. En décembre 2023, la Société a vendu 31 822 249 actions ordinaires de Goldshore Resources Inc. pour un produit net de 3,2 millions de dollars. Elle a également reçu 12 500 000 actions ordinaires en vertu du deuxième paiement d'étape relatif à la contrepartie en actions à recevoir (note 6). Avant la vente, la Société détenait 38 418 333 actions ordinaires de Goldshore.

À la suite de ces transactions, la Société détenait 19 096 084 actions ordinaires de Goldshore, qui étaient présentées dans les titres négociables dans les états de la situation financière de la Société. La Société a vendu ces actions en mai 2024 pour un produit net de 2,9 millions de dollars et a comptabilisé une perte de 0,7 million de dollars dans les autres éléments du résultat global de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. Lors de la décomptabilisation des actions de Goldshore, le profit cumulé, déduction faite de la charge d'impôt sur le résultat, de 0,1 million de dollars comptabilisé dans les autres éléments du résultat global a été transféré aux résultats non distribués.

13. DETTES ET CHARGES À PAYER

	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Fournisseurs et charges à payer	40 535	31 666 \$
Dettes liées au personnel	8 112	9 955
Redevances à payer	1 444	1 165
	50 091 \$	42 786 \$

14. EMPRUNTS

Wesdome dispose d'une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang (« facilité de crédit renouvelable ») dont l'échéance est le 25 août 2025, dirigée par une grande banque canadienne, d'un montant de 150 000 000 \$. Au 30 septembre 2024, la Société respectait les engagements financiers stipulés dans la facilité de crédit renouvelable. La facilité de crédit renouvelable, qui sera utilisée aux fins générales de la Société et affectée à son fonds de roulement, est garantie par tous les biens immobiliers et personnels présents et futurs de la Société. La facilité de crédit renouvelable est disponible sous la forme (i) du taux préférentiel en dollars canadiens ou du taux de base en dollars américains, les taux d'intérêt variant de 1,75 % à 2,75 % au-dessus du taux préférentiel ou du taux de base de la facilité de crédit renouvelable, selon le cas; (ii) du taux des opérations de pension à un jour (« taux CORRA »), les taux variant de 2,75 % à 3,75 % au-dessus du taux CORRA; et (iii) du taux de financement à un jour garanti (Secured Overnight Financing Rate (« SOFR »)) en dollars américains, les taux d'intérêt variant de 2,75 % à 3,75 % au-dessus du SOFR. L'écart ou le taux réel sera déterminé en fonction du ratio de levier net de la Société. La facilité de crédit renouvelable est également disponible pour les lettres de garantie. Au 30 septembre et au 6 novembre 2024, la Société avait entièrement remboursé le montant dû aux termes de la facilité de crédit renouvelable.

Le solde au 31 décembre 2023 est comptabilisé déduction faite des coûts de 0,3 million de dollars, qui sont comptabilisés en résultat net sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

15. OBLIGATIONS LOCATIVES

Les paiements minimums futurs aux termes de contrats de location sont les suivants :

	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Moins de un an	1 358 \$	3 034 \$
Plus de un an et moins de trois ans	221	863
Total des paiements minimums au titre de la location	1 579	3 897
Moins : Part des intérêts selon le taux d'intérêt moyen pondéré de 3,73 % (4,84 % en 2023)	(57)	(173)
Total des obligations locatives, garanties par de l'équipement	1 522	3 724
Moins : Tranche courante	(1 239)	(2 895)
Tranche non courante	283 \$	829 \$

Facilités de location

La Société possède actuellement une facilité de location auprès d'une banque à charte canadienne et une facilité de location auprès d'une société de crédit-bail des États-Unis. Au 30 septembre 2024, 0,9 million de dollars et 0,1 million de dollars étaient dus respectivement au titre de la facilité de location en dollars canadiens et de la facilité de location en dollars américains. Ces montants sont inclus dans les obligations locatives ci-dessus.

16. PROVISIONS POUR DÉMANTÈLEMENT

La Société s'engage à mettre en place un programme de gestion et de protection de l'environnement dans ses mines, ses projets d'aménagement et ses sites d'exploration, conformément aux lois et règlements fédéraux et provinciaux. Des plans de fermeture déposés sont en place aux complexes Eagle River et Kiena. Ces plans sont mis à jour et modifiés, comme l'exigent les organismes de réglementation compétents, lorsque des changements importants sont envisagés. Les activités du complexe Eagle River sont couvertes par quatre plans de fermeture : l'usine Eagle River, la mine Eagle River, la mine Mishi et Magnacon, bien que les plans de fermeture de la mine Mishi et de Magnacon fassent actuellement l'objet d'une consolidation. Il existe un seul plan de fermeture pour l'ensemble du complexe Kiena.

La Société a comptabilisé les coûts de démantèlement à ses sites miniers actifs et inactifs à partir des meilleures estimations de la direction concernant les coûts futurs de règlement des obligations à la date de clôture de la durée de vie de la mine, d'après les renseignements les plus récents disponibles à la date de présentation de l'information financière. Bien que le montant ultime des coûts de démantèlement soit incertain, la Société a estimé les coûts conceptuels futurs de démantèlement pour le complexe Eagle River à 16,8 millions de dollars et ceux du complexe minier Kiena à 10,3 millions de dollars. Les coûts estimatifs ont été actualisés sur une période de trois à six ans à l'aide de taux d'actualisation compris entre 2,79 % et 2,88 % au 30 septembre 2024. La Société a fourni des garanties financières totales de 16,6 millions de dollars pour ces obligations environnementales futures.

Les plans de fermeture du complexe Eagle River ont été modifiés et soumis au ministère du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario (« MDNMRNF », maintenant le ministère des Mines) en 2019, en vue de leur approbation et de leur dépôt. Une modification supplémentaire du plan de fermeture de l'usine Eagle River a été soumise pour tenir compte de la phase 5 du rehaussement du barrage. La modification du plan de fermeture de la mine Eagle River soumise en 2019 est toujours en cours d'examen, et la Société a soumis pour examen, en décembre 2021, une version mise à jour du plan consolidé de la mine Mishi/Magnacon, remplaçant la modification précédente de 2019. La Société a obtenu d'une institution financière l'engagement financier de modifier les cautions en vue de l'augmentation prévue de la garantie financière à fournir au gouvernement pour l'estimation des exigences en matière de garantie financière.

Pour appuyer la décision de redémarrer les activités, la Société a soumis une mise à jour d'un plan de fermeture au ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles (« MERN ») pour le complexe Kiena au deuxième trimestre de 2021, des informations supplémentaires ayant été fournies en 2023 et au début de 2024. Le plan est actuellement à l'étude au MERN et il devrait être déposé en 2024.

a) Changements apportés aux provisions pour démantèlement

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la valeur comptable totale de l'obligation liée au retrait de biens miniers :

	Complexe Eagle River	Complexe Kiena	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Solde à l'ouverture de la période	13 306 \$	7 397 \$	20 703 \$	18 941 \$
Charge de désactualisation de la période	461	257	718	1 057
Variations des estimations	3 375	2 424	5 799	705
	17 142 \$	10 078 \$	27 220 \$	20 703 \$

Au 31 décembre 2023, la provision pour démantèlement a été augmentée de 0,7 million de dollars pour les variations des estimations, avec l'augmentation correspondante des actifs miniers découlant principalement d'une hausse des coûts de fermeture estimés du complexe Kiena. Au 30 septembre 2024, la provision pour démantèlement a été augmentée de 5,8 millions de dollars, en raison d'une réévaluation visant à tenir compte des variations de l'inflation et des taux d'actualisation, avec l'augmentation correspondante des actifs miniers.

b) Cautionnement de restauration

La Société a conclu une entente avec une institution financière en vertu de laquelle cette dernière a émis des cautionnements non garantis d'une valeur de 9,6 millions de dollars pour satisfaire aux exigences de garantie financière de la Société à l'égard du complexe Eagle River et de 7,0 millions de dollars pour satisfaire à celles du complexe Kiena. Au 30 septembre 2024, les cautionnements de restauration émis aux agences environnementales des gouvernements totalisaient 16,6 millions de dollars (16,6 millions de dollars au 31 décembre 2023).

17. CAPITAL SOCIAL

Autorisé :

Le capital autorisé de la société se compose d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

	Notes	Actions	Montants
Émis :			
Solde au 31 décembre 2022		144 080 426	205 361 \$
Exercice d'options	18	360 090	1 060
Exercice d'UAR	18	62 125	616
Exercice d'UAP	18	50 611	371
Placement au cours du marché – actions ordinaires, après déduction des frais ¹⁾		4 413 476	30 968
Solde au 31 décembre 2023		148 966 728	238 376
Exercice d'options	18	606 018	5 585
Exercice d'UAR	18	78 535	565
Exercice d'UAP	18	121 588	1 033
Exercice d'UAD		100 743	711
Solde au 30 septembre 2024		149 873 612	246 270 \$

¹⁾ Placement au cours du marché :

Le 2 décembre 2022, la Société a conclu une convention de placement de titres de capitaux propres avec un syndicat de preneurs fermes en vue de mettre en place un programme de placement d'actions au cours du marché (le « programme de placement au cours du marché »).

En vertu du programme de placement au cours du marché, la Société peut émettre et vendre jusqu'à 100 000 000 \$ de ses actions ordinaires propres (les « actions émises dans le cadre du programme de placement au cours du marché »). Le volume et le calendrier des distributions en vertu du programme de placement au cours du marché, le cas échéant, seront déterminés à l'entière discrétion de la Société, sous réserve des limites réglementaires applicables. Les actions émises dans le cadre du programme de placement au cours du marché seront vendues à un prix correspondant au cours du marché en vigueur à la TSX ou à l'OTCQX, selon le cas, ou proche de celui-ci, au moment de la vente. À moins que la Société ou les preneurs fermes n'y mettent fin plus tôt, tel qu'il est permis aux termes de la convention de placement, le programme de placement au cours du marché prendra fin à la première des deux dates suivantes : la date à laquelle le produit brut total des ventes des actions émises dans le cadre du programme de placement au cours du marché atteint le montant de 100 000 000 \$, ou la date tombant 25 mois après la date de début du programme.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a émis 4 413 476 actions ordinaires dans le cadre du programme de placement au cours du marché pour un produit brut de 31 988 000 \$, et les frais y afférents ont totalisé 1 020 000 \$, déduction faite de l'impôt différé de 349 000 \$.

En août 2023, après un examen des projections opérationnelles et financières à court terme, la direction de la Société a décidé de ne pas avoir recours au programme de placement au cours du marché pour soutenir ses activités courantes.

18. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

Le 3 mai 2017, les actionnaires de la Société ont approuvé le régime général de 2017 en vertu duquel la Société peut émettre des incitatifs à long terme fondés sur des actions. Tous les prestataires de services sont admissibles à recevoir des attributions, selon les définitions ci-après, en vertu du régime général de 2017. Le régime général de 2017 a remplacé le régime d'options sur actions existant de la Société.

En vertu du régime général de 2017, le nombre maximal d'actions ordinaires propres pouvant être émises en vertu d'attributions ne doit pas dépasser 10 % du total des actions ordinaires en circulation de temps à autre moins le nombre d'actions ordinaires pouvant être émises en vertu de tous les autres accords de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la Société (soit le régime d'options sur actions).

Le 2 juin 2020, les actionnaires de la Société ont approuvé le régime général de 2020 en vertu duquel la Société peut émettre des incitatifs à long terme fondés sur des actions. Tous les prestataires de services sont admissibles à recevoir des attributions, selon les définitions ci-après, en vertu du régime général de 2020. Le régime général de 2020 a remplacé les régimes existants d'options sur actions de la Société qui demeurent en vigueur, mais aucune autre option ne sera émise en vertu de ces régimes.

En vertu du régime général de 2020, le nombre maximal d'actions ordinaires propres pouvant être émises en vertu d'attributions ne doit pas dépasser 11 695 556. Au 30 septembre 2024, des attributions visant l'achat de 2 427 469 actions ordinaires de Wesdome pouvaient être accordées dans le cadre des régimes incitatifs fondés sur des titres de capitaux propres.

Le tableau qui suit reflète la continuité des options attribuées pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

	Trimestres clos les 30 septembre 2024		Trimestres clos les 30 septembre 2023		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En circulation à l'ouverture de la période	1 598 411	9,50	1 902 574	8,69	1 540 529	8,63	1 492 510	8,39
Attribuées	25 743	13,07	—	—	727 418	9,91	869 335	6,80
Exercées	(177 290)	7,87	—	—	(606 018)	6,86	(345 109)	1,96
Renoncées	(199 921)	9,42	(203 471)	9,07	(414 986)	9,33	(317 633)	9,67
En circulation à la clôture de la période	1 246 943	9,81	1 699 103	8,64	1 246 943	9,81	1 699 103	8,64

Le 18 mars 2024, la Société a attribué 656 686 options sur actions à ses employés et à ses dirigeants (770 498 options sur actions le 14 mars 2023) dans le cadre de son régime général de 2020. En mai 2024, la Société a attribué 44 989 options sur actions à ses employés et à ses dirigeants (98 837 options sur actions le 30 juin 2023) dans le cadre de son régime général de 2020. En septembre 2024, la Société a attribué 25 743 options sur actions à un de ses dirigeants dans le cadre de son régime général de 2020. Toutes les options sur actions attribuées ont une durée d'acquisition de trois ans commençant à la date anniversaire de l'émission.

Le cours moyen pondéré de l'action à la date d'exercice pour les options sur actions exercées pendant les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024 et 2023 s'élevait respectivement à 10,63 \$ et 7,13 \$.

Le tableau qui suit présente les options sur actions en circulation au 30 septembre 2024 :

Fourchette des prix d'exercice	Options en circulation			Options dans le cours pouvant être exercées	
	Nombre en circulation	Durée de vie restante moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre en circulation	Prix d'exercice moyen pondéré \$
5,28 – 8,49	326 536	3,54	6,79	63 208	6,77
8,50 – 13,83	755 204	3,44	9,77	221 072	9,22
13,84 – 15,98	165 203	2,40	15,98	111 420	15,98
	<u>1 246 943</u>	3,33	9,81	<u>395 700</u>	10,73

Le tableau qui suit reflète la continuité des UAR attribuées pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

	Trimestres clos les 30 septembre 2024		2023		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2024		2023	
	Nombre d'UAR	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution \$	Nombre d'UAR	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution \$	Nombre d'UAR	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution \$	Nombre d'UAR	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution \$
En circulation à l'ouverture de la période	214 016	9,34	231 342	8,59	192 274	9,49	115 688	11,26
Attribuées	2 487	13,07	-	-	130 664	9,96	177 779	7,31
Exercées	(22 704)	10,85	-	-	(78 535)	9,00	(62 125)	9,91
Renoncées	(36 985)	8,30	(18 486)	8,75	(87 589)	8,82	(18 486)	8,75
En circulation à la clôture de la période	<u>156 814</u>	9,43	<u>212 856</u>	8,57	<u>156 814</u>	9,43	<u>212 856</u>	8,57

Le 18 mars 2024, la Société a attribué 113 100 UAR à ses employés et à ses dirigeants (95 429 UAR le 14 mars 2023) dans le cadre de son régime général de 2020. En mai 2024, la Société a attribué 15 077 UAR à ses employés et à ses dirigeants (82 350 UAR au deuxième trimestre de 2023) dans le cadre de son régime général de 2020. En septembre 2024, la Société a attribué 2 487 UAR à un de ses dirigeants dans le cadre de son régime général de 2020. Les UAR attribuées ont une durée d'acquisition de trois ans commençant à la date anniversaire de l'émission.

Le tableau qui suit reflète la continuité des UAP attribuées pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

	Trimestres clos les 30 septembre				Périodes de neuf mois closes les 30 septembre			
	2024		2023		2024		2023	
	Nombre d'UAP	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution \$	Nombre d'UAP	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution \$	Nombre d'UAP	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution \$	Nombre d'UAP	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution \$
En circulation à l'ouverture de la période	409 432	9,45	495 137	8,98	415 568	9,59	299 265	10,54
Attribuées	9 946	14,32	-	-	266 300	13,82	266 530	6,79
Exercées	-	-	-	-	(121 588)	8,50	(50 611)	7,34
Renoncées	(91 638)	8,02	(49 964)	-	(232 540)	10,14	(70 011)	8,67
En circulation à la clôture de la période	327 740	9,96	445 173	8,96	327 740	9,96	445 173	8,96

Le 18 mars 2024, la Société a attribué 226 200 UAP à ses employés et à ses dirigeants (190 862 UAP le 14 mars 2023) dans le cadre de son régime général de 2020. En mai 2024, la Société a attribué 30 154 UAP à ses employés et à ses dirigeants (75 668 UAP le 30 juin 2023) dans le cadre de son régime général de 2020. En septembre 2024, la Société a attribué 9 946 UAP à un de ses dirigeants dans le cadre de son régime général de 2020. Les UAP attribuées sont assorties de conditions d'acquisition de titres conditionnelles au maintien de l'emploi à la fin de la période de performance de trois ans.

Les UAP sont assorties d'une condition de marché, qui doit être reflétée dans la juste valeur des options à la date d'attribution. La détermination de la juste valeur des UAP repose sur des hypothèses subjectives introduites dans un modèle de simulation Monte Carlo. Le modèle exige que la direction formule des prévisions quant aux événements futurs, y compris des estimations du cours de l'action de la Société et de sa volatilité par rapport à un indice, ainsi que du taux d'intérêt sans risque approprié. Les UAP intègrent un taux d'annulation par renonciation prévu, estimé en fonction des annulations par renonciation historiques et des prévisions d'annulations par renonciation futures, et ajusté si le taux d'annulation par renonciation réel diffère du taux prévu. La valeur calculée qui en résulte n'est pas nécessairement la valeur que le détenteur de l'UAP pourrait recevoir dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale ou au moment de l'acquisition des droits, étant donné qu'il n'existe pas de marché pour les UAP et qu'elles ne sont pas transférables. La direction est d'avis que la valeur obtenue est très subjective et qu'elle dépend entièrement des hypothèses de départ.

Le tableau qui suit reflète la continuité des UAD attribuées pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023.

	Trimestres clos les 30 septembre				Périodes de neuf mois closes les 30 septembre			
	2024		2023		2024		2023	
	Nombre d'UAD	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution \$	Nombre d'UAD	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution \$	Nombre d'UAD	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution \$	Nombre d'UAD	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution \$
En circulation à l'ouverture de la période	617 000	7,68	540 082	7,26	540 082	7,26	429 636	6,99
Attribuées	-	-	-	-	76 918	10,86	110 446	8,28
Rachetées	(100 743)	7,06	-	-	(100 743)	7,06	-	-
En circulation à la clôture de la période	516 257	7,80	540 082	7,26	516 257	7,80	540 082	7,26

Le 18 juin 2024, la Société a attribué 76 918 UAD (110 446 UAD en 2023) à des administrateurs non dirigeants, dans le cadre de son régime général de 2020. Toutes les UAD sont entièrement acquises à la date de l'attribution et deviennent payables à la retraite des administrateurs.

La juste valeur des options sur actions, des UAR, des UAP et des UAD attribuées aux employés et aux dirigeants qui seront finalement acquises, déterminée à la date d'attribution, est comptabilisée comme une charge de rémunération fondée sur des actions pendant la période d'acquisition des instruments de capitaux propres, avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. La juste valeur des options sur actions est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes avec des données d'entrée liées au marché à la date d'attribution et la juste valeur des UAR, des UAP et des UAD correspond à la valeur de marché des actions sous-jacentes à la date d'attribution.

Pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 30 septembre 2024 et 2023, les estimations de la juste valeur à la date d'attribution étaient fondées sur les variables suivantes :

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Juste valeur moyenne pondérée par option (\$)	4,56	-	3,93	2,51
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré (%)	4,02	-	3,86	3,75
Volatilité moyenne pondérée (%)	51,92	-	51,82	51,93
Durée de vie prévue (années)	3,1	-	3,2	3,3
Taux de renonciation (%)	11,9	-	10,97	8,9

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, la charge de rémunération fondée sur des actions se rapportant aux options sur actions, aux UAR, aux UAP et aux UAD, déduction faite des renoncements, s'élevait à 0,3 million de dollars et à 2,5 millions de dollars (0,3 million de dollars et 3,7 millions de dollars en 2023).

19. RÉSULTAT PAR ACTION

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Bénéfice (perte) disponible pour les actionnaires ordinaires	38 999 \$	(3 248) \$	78 842 \$	(8 607) \$
Nombre moyen pondéré d'actions, de base (en milliers)	149 729	148 952	149 449	147 155
Titres dilutifs – options sur actions, UAP, UAD et UAR (en milliers)	1 126	-	1 088	-
Nombre moyen pondéré d'actions, dilué (en milliers)	150 855	148 952	150 537	147 155
Bénéfice (perte) de base par action	0,26 \$	(0,02) \$	0,53 \$	(0,06) \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action	0,26 \$	(0,02) \$	0,52 \$	(0,06) \$
Nombre d'actions exclues du calcul du bénéfice dilué par action en raison de l'effet antidilutif :				
Options sur actions et UAR (en milliers)	9	1 068	96	956

20. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Produits des activités ordinaires tirés des activités minières				
Or	146 699 \$	69 619 \$	375 160 \$	230 719 \$
Argent	153	77	413	233
	146 852 \$	69 696 \$	375 573 \$	230 952 \$

21. COÛT DES VENTES

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Extraction et traitement				
Extraction	27 090 \$	25 234 \$	82 368 \$	78 669 \$
Traitement	8 811	7 769	27 153	23 097
Frais d'administration du site et de campement	15 302	13 637	46 005	41 692
Variation des stocks ¹	(556)	(206)	(1 563)	(1 068)
	50 647	46 434	153 963	142 390
Redevances	1 570	1 029	4 112	3 199
Épuisement et amortissement	24 295	23 987	71 226	71 327
	76 512 \$	71 450 \$	229 301 \$	216 916 \$
¹) Variation des stocks				
Stocks de minerai	2 263 \$	178 \$	2 460 \$	(686) \$
Lingots et stocks en circuit	(2 819)	(384)	(4 023)	(382)
	(556) \$	(206) \$	(1 563) \$	(1 068) \$

22. INTÉRÊTS ET AUTRES

a) Charges d'intérêts

	Notes	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
		2024	2023	2024	2023
Intérêts sur les obligations locatives	15	30 \$	77 \$	119 \$	254 \$
Prime sur garanties de remise en état		37	30	108	112
Intérêts sur la facilité de crédit garantie		269	1 007	1 965	3 232
		336 \$	1 114 \$	2 192 \$	3 598 \$

b) Autres produits (charges)

	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Produits d'intérêts	637 \$	532 \$	1 441 \$	1 074 \$
(Perte) profit de change	(37)	80	30	37
Amortissement des coûts de financement différés	(132)	(133)	(397)	(397)
Autres charges	(13)	(116)	(284)	(206)
	455 \$	363 \$	790 \$	508 \$

23. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

		Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	Notes	2024	2023	2024	2023
Variation nette des éléments du fonds de roulement					
Activités d'exploitation					
Débiteurs et charges payées d'avance		427 \$	6 265 \$	1 676 \$	2 755 \$
Dettes et charges à payer		3 315	12 174	7 304	(11 680)
Impôt minier et impôt sur le résultat exigibles		19 491	(4 202)	38 859	(662)
Or en cours de traitement et stocks de minerai d'or		(556)	(207)	(1 563)	(1 067)
Fournitures et autres		(449)	(755)	(2 609)	(2 844)
		22 228 \$	13 275 \$	43 667 \$	(13 498) \$
Transactions sans effet sur la trésorerie					
Changement aux provisions pour démantèlement	16	831 \$	(807) \$	5 799 \$	(419) \$
Actifs acquis en vertu de contrats de location	15	143	-	143	787
		974 \$	(807) \$	5 942 \$	368 \$

24. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La hiérarchie de la juste valeur établit trois niveaux pour classer les données d'entrée dans les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer la juste valeur :

- Les données d'entrée de niveau 1 sont des cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Les données de niveau 2 sont les cours sur des marchés qui ne sont pas actifs, les cours sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires, les données d'entrée autres que les cours du marché qui sont observables pour l'actif ou le passif, ou les données d'entrée qui sont obtenues principalement à partir de données de marché observables ou corroborées au moyen de telles données, ou par d'autres moyens;
- Les données d'entrée de niveau 3 sont des données non observables (appuyées par peu ou pas d'activité sur le marché).

Le tableau qui suit présente la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à l'aide des méthodes et hypothèses d'évaluation décrites ci-après :

	Au 30 septembre 2024	Au 31 décembre 2023
	Valeur comptable	Valeur comptable
Actifs financiers		
Trésorerie	82 515 \$	41 371 \$
Débiteurs	1 789	1 868
Bons de souscription	315	-
Trésorerie soumise à restrictions	2 804	2 718
Contrepartie en actions à recevoir	3 864	1 374
Titres négociables	4 215	2 646
	95 502 \$	49 977 \$
Passifs financiers		
Dettes et charges à payer	50 091 \$	42 786 \$
Emprunts	-	38 738
	50 091 \$	81 524 \$

La juste valeur de la trésorerie, des débiteurs, de la trésorerie soumise à restrictions, des dettes et des emprunts se rapproche de leur valeur comptable. Les titres négociables sont évalués à la juste valeur à partir des cours sur des marchés actifs qui sont considérés comme des entrées de niveau 1. La juste valeur des bons de souscription et de la contrepartie en actions à recevoir est considérée comme une évaluation de niveau 3. La valeur de la contrepartie en actions à recevoir est calculée à l'aide des hypothèses de niveaux 1, 2 et 3 suivantes.

Types	Technique d'évaluation	Principales données d'entrée	Relation d'interdépendance entre les données d'entrée importantes et les évaluations de la juste valeur
Contrepartie en actions à recevoir – tranche courante et tranche non courante	La juste valeur de la contrepartie en actions à recevoir a été calculée selon la méthode Monte Carlo	<i>Principales données observables (niveau 1)</i> – Cours des actions au 30 septembre 2024 : 0,37 \$ l'action <i>Principales données observables (niveau 2)</i> – Taux d'intérêt sans risque : 3,33 % – 4,02 % – Rendement en dividende : 0 % <i>Principales données non observables (niveau 3)</i> – Volatilité : 99,51 %	La juste valeur estimée augmenterait (diminuerait) si : – le cours de l'action était plus élevé (plus bas) – le rendement en dividende était plus faible (plus élevé) – la volatilité était plus faible (plus élevée)

Le tableau qui suit présente l'incidence potentielle des variations de la volatilité prévue sur le résultat net et le résultat global de la Société.

	Résultat net et résultat global	
	Augmentation	Diminution
Volatilité prévue (mouvement de 10 % par rapport aux données du modèle)	138 \$	126 \$

La juste valeur des bons de souscription est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes avec des données d'entrée liées au marché. Les estimations de la juste valeur des bons de souscription sont fondées sur les variables suivantes :

	Acquis en	
	Janvier 2024	Juin 2024
Juste valeur moyenne pondérée par bon de souscription (\$)	0,10	0,12
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré (%)	3,16	2,94
Volatilité moyenne pondérée (%)	64,57	62,57
Durée de vie prévue (années)	1,30	1,72
Rendement en dividende (%)	0,00	0,00

Instrument financier et risques connexes

1) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque ou à l'incertitude découlant d'éventuelles fluctuations des prix du marché et de leur incidence sur la performance future des activités. Les fluctuations des prix du marché qui pourraient nuire à la valeur des actifs et passifs financiers de la Société comprennent le risque de prix d'une marchandise, le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

a) Risque de prix d'une marchandise

La performance financière de la Société est étroitement liée au prix de l'or, lequel est influencé par des événements économiques mondiaux qui imposent les niveaux de l'offre et de la demande. La Société n'avait conclu aucun contrat de couverture du prix de l'or aux 30 septembre 2024 et 2023 ou durant ces trimestres et ces périodes de neuf mois.

b) Risque de change

Les produits des activités ordinaires de la Société sont exposés aux variations des cours de change puisque le prix du produit principal de la Société, l'or, est établi en dollars américains. La Société n'avait conclu aucun contrat de change à terme aux 30 septembre 2024 et 2023 ou durant ces trimestres et ces périodes de neuf mois.

c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les actifs financiers à taux d'intérêt variable exposent la Société au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie. La trésorerie de la Société comprenait par le passé des placements très liquides produisant des intérêts aux taux du marché. Les fluctuations des taux d'intérêt du marché n'ont pas d'incidence importante sur les résultats d'exploitation de la Société en raison de l'échéance à court terme des placements détenus.

2) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse pas s'acquitter de ses obligations à l'échéance. La Société gère son risque de liquidité en prévoyant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et aux activités d'investissement et de financement attendues. La Société estime avoir accès à des capitaux suffisants grâce aux flux de trésorerie générés à l'interne, à sa facilité de crédit existante et aux marchés des titres de capitaux propres et d'emprunt. Par ailleurs, la haute direction participe activement à l'examen et à l'approbation des dépenses prévues.

Le tableau qui suit indique le calendrier des sorties de trésorerie liées aux dettes et charges à payer, aux obligations locatives et aux autres obligations financières au 30 septembre 2024 :

	Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes et charges à payer	50 091 \$	- \$	- \$	- \$
Impôt sur le résultat et impôt minier exigibles	-	9 732	-	-
Obligations locatives	1 358	221	-	-
Engagements d'achat	61 555	-	-	-
Provisions pour démantèlement	-	-	16 754	10 253
Total	113 004 \$	9 953 \$	16 754 \$	10 253 \$

3) *Risque de crédit*

Le risque de crédit s'entend du risque de perte financière pour la Société si un client ou une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas son obligation contractuelle. La Société minimise son risque de crédit en vendant exclusivement son or à des institutions financières. Les débiteurs de la Société se composent d'une contrepartie à recevoir, de remboursements et de crédits gouvernementaux et d'avances aux fournisseurs dans le cadre de projets réalisés dans les mines.

La Société estime que son exposition maximale correspond à la valeur comptable de la trésorerie et des débiteurs. La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux débiteurs en maintenant des comptes bancaires et des dépôts à terme auprès des banques canadiennes de l'annexe 1. La trésorerie de la Société n'est assujettie à aucune restriction externe. La Société limite le risque sur sa contrepartie à recevoir en concluant des accords commerciaux avec des contreparties hautement cotées.

25. CHARGES DE RETRAITE

La société a versé un paiement en trésorerie de 0,3 million de dollars à l'ancien chef de l'exploitation au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2024. Au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, elle lui avait versé une indemnité de retraite totale de 2,1 millions de dollars, comprenant un paiement en trésorerie de 1,2 million de dollars et l'acquisition accélérée des droits sous-jacents à la rémunération fondée sur des actions de 0,9 million de dollars.